



UNSA Territoriaux Eurométropole

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex
Poste 87029 - Tél. : 03 68 98 70 29 - Port. : 06 73 59 92 32

E-mail UNSA CUS : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA CUS : <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67 : <http://unsa Territoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 946 - 29 janvier 2019

Nouveaux rythmes scolaires dans les écoles de Strasbourg

Les **conseils d'école** des **écoles maternelles et élémentaires** de **STRASBOURG** sont appelés à **voter** avant le **1er février 2019** sur le scénario des **nouveaux rythmes scolaires** proposés par le Maire de Strasbourg à partir de la rentrée prochaine.

La moitié des conseils d'école s'est déjà prononcée.

Jusqu'à présent, la proposition du Maire n'a recueilli qu'un très petit nombre de votes favorables.

L'intersyndicale CFDT-FO-FSU-UNSA de l'Education Nationale avait demandé aux conseils d'école de se prononcer également sur deux autres scénarios :

- retour aux 4 jours sur 36 semaines,
- situation actuelle.

Jusqu'à présent, le retour aux 4 jours sur 36 semaines recueille un avis favorable de la plupart des conseils d'école.

C'est ce scénario qui est demandé par l'intersyndicale CFDT-CGT-FO-UNSA de l'EMS.

Lors de la rencontre du 14 janvier 2019 organisée dans le cadre du préavis de grève du 15 janvier 2019, nous avons suggéré à la Direction de l'Enfance et de l'Education de reporter la plénière ATSEM prévue initialement le 28 janvier 2019 après le vote de l'ensemble des conseils d'école.

En effet, les **nouveaux rythmes scolaires** figuraient à l'ordre du jour de cette plénière.

Nous avons été entendus (*tardivement*).

Les plénières ATSEM et animateurs sont reportées après les vacances scolaires d'hiver. Les nouvelles dates seront communiquées ultérieurement.

Agenda social Maire / Président

Un **agenda social** avec le **Maire de Strasbourg** et le **Président de l'Eurométropole de Strasbourg** se tiendra le **22 février 2019**.

Avancements de grade 2019 Du mieux pour les rédacteurs ?

Les listes des candidats-es admis-es à l'**examen professionnel de rédacteur principal de 2ème classe / avancement de grade** et à l'**examen professionnel de rédacteur principal de 1ère classe / avancement de grade** - organisés au titre de 2018 - n'ont été établies respectivement que le 20 décembre 2018 et le 21 décembre 2018.

Ces réussites n'ont donc pas pu être prises en compte pour la fixation des postes ouverts pour les avancements de grade correspondants, dans le cadre des **promotions 2019**.

En conséquence, l'**UNSA** est intervenue auprès de la DRH par messages du **4 janvier 2019** et du **9 janvier 2019**.

Réunions d'information syndicale à la DEE

Les syndicats **FO** et **UNSA** organisent des **réunions d'information syndicale** à la Direction de l'Enfance et de l'Education :

Réunion du 12 février 2019 de 11h00 à 13h00

- **ATSEM** de la **DEE**

Réunion du 14 février 2019 de 11h00 à 13h00

- **Agents d'entretien et agents de restauration** du service **Patrimoine enfance et éducation**

Tarif modulé sur les distributeurs automatiques

Interrogée par rapport à l'application du **tarif modulé** sur les distributeurs automatiques, l'administration a indiqué aux syndicats **FO**, **SUD** et **UNSA** que « *le prestataire avait rencontré des difficultés techniques notamment au niveau de la compatibilité des lecteurs de badges, la solution semble néanmoins stabilisée ; le déploiement devrait se faire prochainement (...)* ».